

Année universitaire 2019-2020
DOSSIER DE DEMANDE D'ACCES :

PREPARATION à L'AGREGATION Education Musicale

DATE limite de retour des dossiers (voie postale ou en main propre) : 4ème vague 20 Septembre 2019 cachet de la poste faisant foi.

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
Attention cette demande n'est en aucun cas une acceptation.
Tout dossier rejeté à l'issue d'une première commission ne pourra être réétudié**

N° étudiant *si ancien de Lyon 2*

NUMERO INE (*inscrit sur relevé de note du Bac*)

Etat civil et coordonnées :

Nom, Nom d'usage, Prénom.....
Date de naissance

Lieu et pays de naissance

Nationalité.....

Adresse où envoyer les courriers.....
.....

Tel fixe – Tel portable

Courriel obligatoire (email).....

Etudes ou expériences professionnelles dans le domaine musical :

1 – PARCOURS SCOLAIRE et ETUDES SUPERIEURES

Années scolaires	Etablissement – discipline	Résultat

2 – AUTRES ACTIVITES OU RESPONSABILITES (culturelles, sportives, associatives...) rémunérées ou non.

.....

.....

.....

.....

.....

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (tout dossier incomplet ne sera pas examiné)

Vous êtes titulaire d'un Master 2 de l'université Lyon 2 ou du CAPES (certifié) et vous souhaitez faire une demande d'accès en préparation à l'agrégation musique, les pièces à joindre sont :

- Copie du diplôme de Master 2 musique ou à défaut : attestation de réussite ou relevé de note (admis) de la dernière année de Master de musique.

OU

- Copie du CAPES complet Certifié

Vous n'avez jamais été inscrit à l'université Lyon 2, les pièces à joindre sont :

- copie du baccalauréat ou titre admis en équivalence et copie du relevé de notes obtenues au baccalauréat.
- copie des diplôme(s) d'enseignement supérieur obtenu(s) et relevé(s) de notes du (des) diplôme(s)
- justificatifs d'expériences professionnelles et (ou) stages dans le domaine de la musique (facultatif)
- **Copie du CAPES complet (être certifié) OU copie du diplôme de MASTER 2 de musique.**